

Tout le monde sait que nos plus anciens manuscrits ne remontent pas au delà des IX^e et X^e siècles, bien que, dans leur ensemble, ils représentent certainement une tradition de trois siècles plus ancienne. La leçon mélodique admise dans l'Antiphonaire vatican représente, pour ainsi dire, la tradition grégorienne arrivée à sa période de développement rationnel, à sa véritable maturité antérieure, par suite, à toute altération ou déformation systématique.

Il est certain, par exemple, que la composition primitive, en particulier pour certains tons, le troisième et le huitième, présentait plutôt le *si* que l'*ut*, non seulement comme dominante, mais aussi en certaines rencontres. Mais la légère élévation de voix qui permettait de trouver sur l'*ut* un point d'appui plus sûr, plus précis, s'est manifestée de si bonne heure, et s'est si vite et si largement répandue, qu'on peut et doit la considérer non comme une vaine altération, mais comme une évolution naturelle ; dans certains cas, toutefois, le *si* est demeuré plus longtemps, et souvent alors pour une raison mélodique intrinsèque. Tout cela a été pesé pour le choix des variantes, dans lesquelles l'Antiphonaire, ayant mission de « restaurer la légitime tradition des siècles », offre la forme primitive à l'état parfait d'évolution, dans la mesure où cette évolution est justifiée, sans qu'on soit allé d'autre part jusqu'aux limites extrêmes, régionale d'ailleurs, qu'atteignirent les écoles messine et surtout germanique.

Quant aux documents mis en œuvre pour l'établissement de la leçon mélodique des différents morceaux, ils furent choisis parmi toutes les écoles de manuscrit, de manière que l'on pût avoir sous les yeux toutes les formes essentiellement ou accidentellement diverses fournies par le répertoire ancien. Comme base de ce travail de comparaison et de compilation, on avait le fameux Antiphonaire d'Hartker, auquel tout le monde s'accorde à reconnaître une valeur toute spéciale ; les rédacteurs n'en perdirent pas pour cela de vue les autres témoins, dignes d'être écoutés, eux aussi, de la tradition antique : ces derniers, en effet, peuvent, dans les cas particuliers, s'entendre de telle manière, qu'ils méritent d'être préférés à la leçon sangallienne.

Pour ce travail d'examen comparatif, outre les documents,